La base immobilière BIEN

Publié le 28/03/2012

La base immobilière BIEN, les indices immobiliers Notaires - Insee, les statistiques immobilières des Notaires de Paris - Ile-de-France.

Les bases immobilières notariales permettent aux notaires de suivre l'évolution de la valeur du prix d'un bien et de conseiller leurs clients sur les aspects économiques de l'opération qu'il projette ou de l'acte qui doit être établi.

Pouvoir évaluer un bien immobilier à sa juste valeur est essentiel non seulement à l'occasion des ventes mais également lors des donations, des partages, des cessions ou fusions d'entreprises, ou encore lors de l'établissement de certaines déclarations fiscales.

Depuis 1990, les notaires franciliens ont constitué une base de données immobilières à partir des actes qui sont effectivement signés dans leurs études : la **base BIEN** (base d'informations économiques notariales).

Elle comprend à ce jour **plus de 3.000.000 références**, concernant toutes les catégories de biens immobiliers (appartements, maisons individuelles, chambres de services, parkings, terrains, locaux commerciaux ou industriels, immeubles entiers...).

Elle intègre, au fur et à mesure de la signature des actes, tous les paramètres relatifs à la localisation, à la composition, aux caractéristiques techniques et aux éléments du prix du bien immobilier. Elle est consultable en ligne et à tout moment par le notaire, et une partie des informations est mise à disposition en ligne à destination du public **sur ce site**.

Sa fiabilité a permis la constitution d'une série d'indices "**Notaire - INSEE**" sur **l'évolution du prix de l'immobilier en Île-de-France** selon la localisation et la nature des biens. L'évaluation des biens situés dans les autres régions de France peut être effectuée, de la même manière, à partir des données de la base immobilière notariale PERVAL.

Depuis 2011, les données immobilières des notaires de Paris – Ile-de-France sont labellisées par l'Autorité de la Statistique Publique (ASP), et les notaires ont une mission légale de service public de diffusion de l'information sur les marchés immobiliers.